

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)
SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 09 votants : 10

L'an deux mil vingt-quatre le onze avril à vingt heure, le conseil municipal de FRESSELINES, dûment convoqué, s'est réuni **en session ordinaire** à la Mairie de FRESSELINES, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUGENEST, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 04 Avril 2024

Présents : Mr DUGENEST Jean-Claude, Mme COLAS Chantal, Mme BRUNAUD Marion, Mr CHAMBELLANT Nicolas, Mr PENOT Dominique, Mr PINET Franck, Mr CHEVALLIER Bruno, Mr TALABAZA Christian, Mr AUZANNE Didier

Absent excusé : Mr CZAPNIK Marc

Absent non excusé : Mr ABIAN Vincent

Procuration : Mr CZAPNIK Marc à Mr CHAMBELLANT Nicolas

A été élu secrétaire de séance : Mme BRUNAUD Marion

ORDRE DU JOUR

- ❖ Désignation du secrétaire de séance
- ❖ Approbation du PV du 01 Mars 2024
- ❖ Vote du compte de gestion
- ❖ Vote du compte administratif 2023
- ❖ Affectation des résultats
- ❖ Vote des taux 2024
- ❖ Vote du budget 2024
- ❖ Indemnités du Maire et des Adjointes
- ❖ Assurance du personnel
- ❖ Réorganisation du temps de travail des agents techniques
- ❖ Adhésion SDIC LA VILLEDIEU
- ❖ Tarif Mobil Home E
- ❖
- ❖ Questions diverses
- ❖

1) Approbation du PV du 01 MARS 2024 :

Le Conseil Municipal accepte le PV à l'unanimité.

2) Vote du compte de gestion

Le compte de gestion établi par la trésorerie de la Souterraine est équivalent en recettes et dépenses au compte administratif établi par les services de la Commune.

Il est adopté à l'unanimité

🔍 **Vote du compte administratif 2023**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUGENEST

- délibérant sur le compte administratif de l'exercice dressé et présenté par le maire,
- après s'être fait présenter le budget primitif, supplémentaire et autres décisions modificatives de l'exercice considéré,
- adopte à l'unanimité le compte administratif faisant ressortir les résultats suivants :

- solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement 002 : 458 056.33 €
- solde d'exécution cumulé de la section d'investissement 001 : 134 419.11 €

Sous la présidence de séance de Marion BRUNAUD le compte administratif est mis aux voix ;
Pour : 8 ; Absentions : 1 ; Contre 0

🔍 **Affectation des résultats**

Pour mémoire :

| | |
|--|------------|
| Excédent de fonctionnement au 31.12.2022 | 31 7838.48 |
| Excédent d'investissement au 31.12.2022 | 158 101.05 |

Résultat d'investissement au 31.12.2023

| | |
|--|--------------|
| Résultat exercice 2023 | - 23 681.94 |
| Excédent d'investissement au 31.12.2022 | + 158 142.07 |
| Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement (001 au BP 2024) | = 134 419.11 |

Reste à réaliser au 31.12.2023

| | |
|---------------------------|-------------|
| Recettes d'Investissement | 107 516.17 |
| Dépenses d'Investissement | 194 778.99 |
| Total | - 87 262.82 |

Excédent de financement de la section d'Investissement au 31.12.2023 :

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Rappel du solde d'exécution cumulé | 134 419.11 |
| Rappel du solde des restes à réaliser | - 87 262.82 |
| Excédent de financement | 47 156.29 |

Résultat de fonctionnement au 31.12.2023

| | |
|---|------------|
| Solde d'exécution de l'exercice 2023 | 140 217.85 |
| Report fonctionnement cumulé au 31.12.203 | 317 838.48 |
| Solde d'exécution cumulé au 31.12.23 | 458 056.33 |

Monsieur le Maire propose de maintenir en section de fonctionnement l'excédent cumulé de 458 056.33 € (002 au BP 2024).

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité cette proposition d'affectation du résultat.

🔍 **Vote des taux 2024**

A l'unanimité il est décidé de maintenir les taux en vigueur de 2023 soit :

| | |
|---|-------|
| taxe foncière sur les propriétés bâties | 36.16 |
| taxe foncière sur les propriétés non bâties | 63.90 |
| taxe d'habitation | 8.18 |

🔍 **Vote du budget 2024**

Le budget a été préparé lors des séances du Conseil Municipal du 25 Janvier et du 1^{er} Mars 2024.
En fonctionnement, le total des recettes, intégrant les excédents des années antérieures s'élève à 1 100 615.33

En dépenses (total équivalent) il est notamment transféré vers l'investissement une somme de 149 480.96 € .

Une augmentation est prévue pour les dépenses de personnel liée à la création d'un poste d'ATSEM pour l'école.

En investissement sont inscrits en dépenses notamment les travaux prévus pour l'école (toiture et pignon), la chapelle des Forges, et les acquisitions diverses de matériels. Total des dépenses prévues : 427 241.42 € pour un équivalent de recettes (autofinancement, subventions diverses....)

Le budget est adopté : 9 voix pour ; 1 voix contre.

🔍 **Indemnités du Maire et des Adjointes**

La législation prévoit pour le maire 25.5 % de l'indice terminal de la Fonction Publique et pour les adjoints 9.9 %.

Le Maire propose de ramener son indemnité à 14 % et de porter celle des adjoints à 11 %.

Les indemnités du maire et des adjoints sont approuvées à l'unanimité.

🔍 **Assurances liées au personnel**

Pour les agents affiliés à l'IRCANTEC (à compter du 1^{ER} mai 2024) et pour ceux affiliés à la CNRACL (à compter du 1^{er} janvier 2024), les assurances sont souscrites par l'intermédiaire du centre de gestion.
Le conseil municipal, accepte à l'unanimité.

🔍 **Réorganisation du temps de travail des agents techniques**

En accord avec les agents techniques, il est proposé d'installer une période hivernale d'octobre à mars avec un temps hebdomadaire moyen inférieur à 35 heures et une période estivale d'avril à septembre avec un temps hebdomadaire supérieur à 35 heures (surcroit de travail lié à l'entretien des espaces verts).

Pendant cette période, en cas de fortes chaleurs, les horaires de travail pourront débuter dès 6 heures.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité.

🔍 **Adhésion SDIC LA VILLEDIEU**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SDIC 23 en date du 20 Mars 2024 concernant la demande d'adhésion de la commune de LA VILLEDIEU au sein du SDIC.

Le Conseil Municipal délibéré, accepte à l'unanimité.

🔍 **Tarif Mobil Home E**

Monsieur le Maire propose, suite à l'achat du nouveau mobil, d'appliquer les mêmes tarifs que les autres mobil homes à compter du 15 Avril 2024 sachant que pour cette année il n'y a pas de terrasse aménagée.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité.

Questions diverses

- 1 – plaques identifiant certains arbres : accord pour les maquettes proposées par espace Copie Plan.
- 2 – Boucherie : Monsieur le maire donne la liste du matériel saisi. Maître TURPIN chargé de la vente propose à la Commune de l'acquérir pour 2 500.00 €. Accord du Conseil Municipal.
- 3 - >Chats errants : Madame PENOT a transmis une pétition (habitants de la Charpagne-Lauzine). Elle demande leur stérilisation. Une demande sera faite à l'école du Chat à GUERET.
- 4 – Courses cyclistes des 11 après midi et 12 mai matin : une réunion est prévue pour l'organisation avec Creuse Oxygène et FFC (Creuse). Il est nécessaire de prévoir une liste de signaleurs, en accord avec le Comité des Fêtes qui organise une buvette. La réunion permettra de définir les besoins en parking, en salles pour les inscriptions.
- 5 – un ramassage des déchets en bord de creuse est prévu le 28 avril 2024. Rassemblement pour les volontaires devant l'école à 09 h 00.
- 6 – Nouvelle passerelle sur la petite Creuse : le bureau d'études chargé de la vérification de son état a mis en évidence la nécessité de travaux. Le passage sera interdit pendant leur réalisation (sans doute à l'automne).
- 7 – CD 44 : glissement de terrain. Des travaux sur le front rocheux sont nécessaires. Le Conseil départemental doit lancer une procédure d'études et travaux. La route sera fermée pendant un an au moins. Il est envisagé de limiter la vitesse et le tonnage sur les voies communales servant de déviation compte-tenu de l'étroitesse des routes dans les villages.

La séance est levée à 22 h 10

La secrétaire de séance
Marion BRUNAUD

Le Maire,
Jean-Claude DUGENEST.

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

| NOM Prénom | Signature |
|----------------------|-----------|
| DUGENEST Jean-Claude | |
| COLAS Chantal | |
| BRUNAUD Marion | |
| CHAMBELLANT Nicolas | |
| PENOT Dominique | |
| ABIAN Vincent | |
| CHEVALLIER Bruno | |
| CZAPNIK Marc | |
| PINET Franck | |
| TABALAZA Christian | |
| AUZANNE Didier | |